

La mairie de **VILLE-LA-GRAND**

(8 900 habitants, commune frontalière, agglo 12 communes, la ville à la campagne)

Recrute 1 **Animateur périscolaire (H/F)**

La Mairie de Ville-la-Grand recherche un Animateur périscolaire pour compléter son équipe d'animateurs périscolaires **à pourvoir dès que possible**.

⇒ **1 poste à temps non-complet : périscolaire du midi et du soir - lundi, mardi, jeudi, vendredi / environ 55%**

Sous la responsabilité du responsable du PMA Élémentaire et de l'adjoint à la direction, l'animateur est chargé(e) de :

- La mise en œuvre des projets pédagogiques et d'activités du service Enfance / Jeunesse en cohérence avec le projet éducatif de la collectivité
- La prise en charge des enfants dans le respect du projet pédagogique, des normes de sécurité et dans un objectif de bien-être et de détente des enfants

Missions :

Développement de projets d'activités socio-éducatives

- Mettre en place des projets en concertation avec les enfants
- Animer un groupe d'enfants et préparer les activités en amont
- Préparer et ranger les espaces d'accueil et guider les enfants
- Veiller au respect du rythme de l'enfant

Application et contrôle des règles de sécurité

- Suivre le cahier de présence des enfants et les signatures des parents
- Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis
- Repérer les difficultés ou les problèmes d'un enfant, intervenir et informer les parents

Participation à la communication relative au service

- Travailler en équipe
- Assurer le lien avec les familles

Profil

Expérience dans l'animation et BAFA et/ou CAP Petite Enfance appréciés

Savoir-faire :

- Sens de l'engagement
- Capacités d'accueil et d'écoute
- Dynamisme, réactivité et esprit d'initiative
- Capacités d'adaptation
- Attitude coopérative
- Grande rigueur
- Notion de discrétion professionnelle
- Sensibilité et motivation pour les questions environnementales et de développement durable

Conditions d'exercice

- Type de recrutement : contrat à durée déterminée **d'une année de septembre 2022 à août 2023**.
- Conditions salariales : grille indiciaire Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire + 13^{ème} mois
- Avantages divers sur conditions : 35 € de participation de la collectivité pour la mutuelle ou la garantie maintien de salaire, participation aux abonnements de transport, Amicale du Personnel
- Horaires d'ouverture de la structure : 7h30 – 18h30

Candidature (CV + lettre de motivation)

A adresser par voie postale ou courriel : candidatures@vlg.fr

MAIRIE DE VILLE LA GRAND Place du Passage à l'An 2000 - BP 400 - 74108 VILLE LA GRAND